Soixantième année. - N ° 199 A Vendredi 16 octobre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2785

15 – CANTAL

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AURILLAC

Extrait de jugement

Date : 13 octobre 2026.
Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire.
880 710 702 RCS Aurillac.
AUBERGE FLEURIE.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Activité : café, hôtel, restaurant, plats cuisinés à emporter..
Adresse : 2, avenue d'Aurillac, 15120 Montsalvy.
Complément de jugement : Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et ouvrant une procédure de liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juillet 2025, désignant liquidateur Selarl Mj Martin, Représentée par Maître Fanny Martin 13 cours Sablon 63000 Clermont-Ferrand. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la présente publication à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.